

## Coronavirus : 2 nouveaux cas confirmés, pour le Gers, ce dimanche 29 mars



Coronavirus : 2 nouveaux cas confirmés, pour le Gers, ce dimanche 29 mars


L'Agence régionale de santé Occitanie confirme ce dimanche 29 mars, à 19 heures, deux nouveaux cas de coronavirus dans le Gers.

Deux personnes ont été testées de façon positive au Coronavirus Covid-19 aujourd'hui. Il s'agit de deux femmes, la première âgée de 89 ans est hospitalisée à l'établissement public de santé de Lomagne, à Fleurance, la seconde âgée de 72 ans, habite Saint-Léonard. Cette dernière est en confinement à son domicile. Ces nouveaux cas portent à 50 le nombre de personnes détectées positives au Covid 19 dans le département.

### Le point en Occitanie

Ce bulletin récapitulatif n°21, l'Agence régionale de santé recense ce dimanche 29 mars, à 20 heures, un total de 2 002 tests positifs de coronavirus en Occitanie, 798 hospitalisations en cours (dont 227 en réanimation) et 72 décès en établissements de santé.

À ce jour, 325 patients ont pu regagner leur domicile après leur passage en établissement hospitalier.



**Bulletin d'information COVID-19**  
en Occitanie

Ces informations sont mises à jour régulièrement du fait de l'évolution rapide de la situation sanitaire

**RESTEZ CHEZ VOUS**

**# 21**

**Dimanche 29 mars 2020 à 20h30**

**2002**  
TESTS POSITIFS  
EN OCCITANIE

- 798 hospitalisations en cours, dont 227 en réanimation
- 325 retours à domicile
- 72 décès

Source: ARS

**Evolution des données**

La stratégie de tests ciblés rend désormais l'indicateur du nombre de cas confirmés moins pertinent. Une évolution vers un suivi épidémiologique comme celui de la grippe saisonnière est en cours par Santé Publique France.

**En bref : les infos du jour**

- **EHPAD** : Comme rappelé par le Ministre de la santé hier, l'ARS Occitanie a adressé des recommandations à l'ensemble des EHPAD pour éviter l'entrée du virus dans ces structures, et pour éviter sa propagation en cas d'apparition de COVID 19 au sein de ces établissements. Les Directeurs d'EHPAD sont invités à renforcer les mesures de protection et de confinement, même en l'absence de cas suspect ou confirmé au sein de leur établissement. Des plateformes « Covid EHPAD » se mettent en place dans tous les départements de la région pour soutenir et accompagner les EHPAD.

SUIVI DE L'ACTIVITE HOSPITALIERE PAR DEPARTEMENTS	HOSPITALISATIONS EN COURS	DONT REANIMATION	TOTAL RETOURS A DOMICILE	TOTAL DECES (en établissements de santé)
Ariège (09)	9	1	4	-
Aude (11)	69	18	35	17
Aveyron (12)	34	6	16	6
Gard (30)	37	14	19	6
Haute-Garonne (31)	187	65	65	7
Gers (32)	20	4	1	-
Hérault (34)	232	58	108	22
Lot (46)	6	2	6	-
Lozère (48)	9	2	4	-
Hautes-Pyrénées (65)	25	5	7	1
Pyrénées-Orientales (66)	128	33	50	11
Tarn (81)	38	17	7	1
Tarn-et-Garonne (82)	4	2	3	1
<b>OCCITANIE</b>	<b>798</b>	<b>227</b>	<b>325</b>	<b>72</b>

**LES INFORMATIONS UTILES**

**0 800 130 000** (appel gratuit)

[gouvernement.fr/info-coronavirus](http://gouvernement.fr/info-coronavirus)

**24/24**

Cliquez ici pour consulter :

- Les derniers communiqués de presse de l'ARS Occitanie
- Le dernier point de situation national du Ministère de la santé (vidéo)

Consultez les sites officiels mis à jour en temps réel :

Questions-réponses, mesures mises en œuvre par le gouvernement, recommandations pour les professionnels de santé et les voyageurs...  
[www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)  
[www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus](http://www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus)

Suivi épidémiologique :  
[www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr)

En direct sur Twitter :  
[@gouvernementFR](https://twitter.com/gouvernementFR) [@MinSoliSante](https://twitter.com/MinSoliSante)  
[@AlerteSanitaire](https://twitter.com/AlerteSanitaire) [@ARS\\_OC](https://twitter.com/ARS_OC)

**PRATIQUE**

**Hôpitaux et EHPAD**

Pour protéger nos aînés et les personnes hospitalisées, les visites sont suspendues dans tous les EHPAD et strictement limitées en établissements hospitaliers.

**Education nationale**

Consultez les recommandations du Ministère de l'Éducation nationale et de vos Rectorats à [Montpellier](https://www.enseignementsup-gouv.fr/) et à [Toulouse](https://www.enseignementsup-gouv.fr/).

**Arrêts de travail**

Coronavirus : les déclarations d'arrêt de travail sont simplifiées pour les salariés parents, les personnes en ALD et les femmes enceintes. Voir les modalités sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)